



Arrêté N° : 26-1364 du 04 MARS 2026

OBJET : Représentants de la collectivité et du personnel au sein du
Comité Social Territorial du personnel du Département

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales,

Vu l'élection du Président du Conseil Départemental le 1^{er} juillet 2021,

Vu le procès-verbal des résultats des élections du 08 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité Social Territorial,

Vu l'arrêté n°24/5716 du 04 octobre 2024 portant désignation des représentants au sein du Comité Social Territorial,

Compte tenu du mail de la CFDT annonçant la démission de Madame LEVILLAYER et précisant la désignation de Madame POUTEAU en tant que représentante suppléante du personnel.

Article 1 Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 25/5794 du 10 octobre 2025,

Article 2 : Sont désignés pour siéger en tant que représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Véronique CANTIN	M. Joël MÉTENIER
M. Régis VALLIENNE	Mme Catherine PAINEAU
Mme Martine CRNKOVIC	Mme Françoise LELONG
M. Olivier DUBOSC	M. Bernard BONNEL
Mme Claire BROUSSEAU	M. Bruno CARO
Mme Nathalie PONTASSE	M. Franck SEROUL
M. Eric DUVAL	Mme Mélanie LEBLANC
Mme Marie SAJOUS	M. Olivier SILLERE

Article 3 : A la suite des élections professionnelles du 08 décembre 2022, les représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial sont les suivants :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
Mme Anne DUTERTRE (CRPD-FA)	Mme Nathalie COSNET (CRPD-FA)
M. Jean-Christophe LEGER (CRPD-FA)	M. Yankoub SALIM (CRPD-FA)
Mme Sylvaine PICHER (CFDT)	Mme Magali HUBERT (CFDT)
Mme Dominique RACHET (CFDT)	Mme SANDRA POUTEAU (CFDT)
Mme Sylvie PAYSAN (CGT)	Mme Salima GUEDOUAR (CGT)
Mme Jean-Christophe SAULE (CGT)	M. Benoît FERRE (CGT)
M. Olivier CORBIN (SLD TER FSU 72)	M. Arnaud AVRAIN (SLD TER FSU 72)
Mme Peggy BRIERE (SLD TER FSU 72)	Mme Nadine DEFOND (SLD TER FSU 72)

Article 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr.

Le président du Conseil départemental,

Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 04 MARS 2026
et de sa publication ou notification le : 04 MARS 2026